

Pour citer : François, S. (2024). *Écoterrorisme*. Fiches-outils ProREV.
<https://prorev.hypotheses.org/outils>

Écoterrorisme

Éléments de définition / caractérisation

Le terme « écoterrorisme » est un néologisme relativement récent ayant une forte charge polémique. Controversé dans les milieux universitaires, mais aussi militants, il est utilisé pour désigner des menaces, intimidations et des actes de violences sur des biens ou des personnes commis au nom de l'écologie. Généralement, ces actions sont médiatisées afin d'avoir un impact maximum sur les opinions publiques nationales et internationales. Dans certains cas, au contraire, du fait de leur nature illégale, cette médiatisation est refusée. Néanmoins, cette violence n'est pas un acte nihiliste, au contraire : elle vise des objectifs stratégiques. Les voici :

- il s'agit d'obtenir une visibilité médiatique favorable, permettant la reconnaissance de l'organisation, et donc de lui donner une légitimité, tant externe (opinion publique) qu'interne (militants écologistes)
- cela établit une distinction entre les militants « mous », qui favorisent la discussion et le compromis, et les « radicaux », qui privilégient l'action et l'engagement physique
- cela permet d'imposer des thématiques ou un agenda politique
- cela permet de peser sur les processus décisionnels
- l'usage de la violence permet de mettre en place une émulsion émotionnelle et de renforcer la cohésion des groupes activistes, attirant dans ses rangs des personnes séduites par la perspective du passage à l'acte

Le néologisme « écoterroriste » a été forgé en 1983 par l'écrivain et théoricien libertarien étatsunien Ron Arnold, président d'une association anarcho-capitaliste, Center for the Defense of Free Enterprise (centre pour la défense de la libre entreprise). Dans un article pour la revue libertarienne *Reason*, il entendait ainsi définir les activistes environnementalistes et/ou animalistes radicaux actifs depuis la fin des années 1960.

Par la suite, le terme, et le concept afférent, a été repris par les autorités américaines, en particulier le FBI, pour définir les actions de certains mouvements écologistes radicaux. Ainsi, le Patriot Act de 2001 incluait l'écoterrorisme dans sa définition du terrorisme. De ce fait, le FBI estimait en 2002 que l'Animal Liberation Front (ALF) et l'Earth Liberation Front (ELF), toutes deux considérées comme écoterroristes, ont commis plus de 600 actes criminels aux États-Unis entre 1996 et 2002. Selon le FBI, depuis le début des années 2010, les activistes de l'ALF commettraient une action par jour dans le monde.

De ce fait, ce néologisme a, dès les origines, une charge fortement négative. Il est utilisé depuis les années 2020 par les médias et certaines personnalités politiques européennes pour désigner des actions en faveur de l'écologie et de la préservation de la nature (désobéissance civile, manifestations, sabotages ou destructions de matériels agricoles ou forestiers).

La qualification de terrorisme à des fins écologiques est réfutée à la fois par les écologistes, mais également par les universitaires, qui y voient un abus de langage. En effet, les méthodes, si elles sont parfois violentes, ne relèvent pas des usages du terrorisme (la violence contestataire, même illégale, ne se confond pas avec la violence terroriste), mais plutôt d'actions illégales partant d'une volonté de défendre ou de protéger l'environnement, la nature ou la vie

animale, considérés comme exploités et détruits par le capitalisme. Ces actions peuvent être légales et non-violentes, illégales et non-violentes ou encore illégales et violentes. De plus, les profils idéologiques et militants de ces « écoguerriers » sont variés : nous trouvons des végétariens, des antispécistes, des écologistes libertaires, les partisans de l'écologie profonde, des écoféministes, voire des néo-luddistes (des militants anti-technologie).

Parmi les actions de l'ALF, certaines sont particulièrement violentes : En 1982, des lettres piégées sont envoyées aux quatre grands partis du Royaume-Uni ainsi qu'à Margaret Thatcher, Premier ministre. Deux ans plus tard, l'organisation lance une campagne médiatique très virulente contre la marque de barres chocolatées Mars par appels téléphoniques et lettres aux médias pour forcer l'entreprise à arrêter les tests dentaires sur les singes. La même année, des actions sont menées aux États-Unis contre l'université de Pennsylvanie pour la forcer à arrêter de pratiquer des tests sur les crânes de primates. Le laboratoire concerné dut fermer. Nous pourrions multiplier les exemples.

Il s'agit donc d'actions parfois symboliques, parfois violentes visant des entreprises polluantes (compagnies pétrolières, cimenteries, entreprises sidérurgiques, etc.), portant atteintes à la nature (exploitations forestières, pêches intensives, etc.) ou dangereuses pour la nature (telles celles travaillant sur le génome, les organismes génétiquement modifiés, les vaccins, etc.). Ces actions peuvent également toucher des personnes aux profils ciblés : des scientifiques, des ingénieurs, des capitaines d'industries en particulier. Ceux-ci sont victimes de lettres piégées ou de bombes artisanales. Leur nombre augmente depuis les années 2000.

Les premiers groupes radicaux de protection animale, apparus d'abord au Royaume-Uni dans les années 1960, puis au début de la décennie suivante aux États-Unis, ont commis des actions violentes, contre la chasse au Royaume-Uni (crevaisons des pneus des véhicules des chasseurs ou pièges sur les parcours de chasses à courre, par exemple), puis contre des scientifiques ou des entreprises pratiquant des expérimentations sur des animaux, comme les actions des britanniques de la Band of Mercy (BOM), active depuis les années 1970, ou de celles de l'association américaine PETA - People for the Ethical Treatment of Animals- à compter des années 1980.

Ces pionniers ont fait des émules : des groupes nationaux et internationaux sont apparus dans leur continuité. Nous pouvons citer Earth First !, Earth Libération Front (ELF), Stop Huntingdon Animal Cruelty (SHAC), Arissa 3, Animal Rights Militia, Animal Liberation Brigade, Vegan Dumpster Militia, Sea Shepherd Conservation Society, Direct Action Front, etc.

Ils ont été suivis par des activités et des groupes néoluddistes (militants antitechnologie). Unabomber (pseudonyme du mathématicien Theodore Kaczynski) est le cas le plus connu, mais aussi le plus symptomatique : militant anarcho-écologiste antitechnologie, il a commis aux États-Unis des attentats à la lettre piégée de la fin des années 1970 à 1996. Vivant reclus dans une cabane sans modernité, il a longtemps échappé au FBI. Aujourd'hui, il est devenu une référence pour les néoluddistes, certains militants écologistes radicaux, et une frange de l'extrême droite.

Des formes moins radicales se manifestent depuis les années 2010, en lien avec des contestations des projets de développement. Certains projets industriels, agricoles ou d'infrastructures étatiques (par exemple les « megabassines »), fermes intensives, aéroports régionaux, etc.) sont de plus en plus souvent contestés par des militants. Cela s'exprime par des actions symboliques, telles l'occupation de terrains (ZAD), des manifestations, etc. L'origine de ces pratiques et méthodes est à chercher dans les modes de mobilisation nées dans les années 1970 (par exemple contre l'extension du camp militaire du Larzac, pour prendre un exemple français).

Si nous ne pouvons pas encore parler d'écoterrorisme *stricto sensu*, la déception de certains militants devant l'impuissance de l'écologie politique et radicale pourrait les faire évoluer vers le terrorisme. Ainsi, *Comment saboter un pipeline* (La Fabrique : Paris, 2020), l'ouvrage du géographe suédois, et militant d'extrême gauche, Andreas Malm, serait un aveu d'échec de l'action écologique non-violente. Ce livre aurait exercé une influence sur la radicalisation de certains militants. Pour autant, l'universitaire récuse l'accusation de terrorisme, arguant du fait que le terrorisme touche indistinctement les populations. De fait, la majorité de ces organisations et structures ont décidé de prendre toutes les précautions nécessaires afin de ne blesser aucun animal, humain et non-humain.

Pour autant, des organisations, encore plus radicales, comme le *Gaïa Liberation Front* (le Front de libération de Gaïa), fondé en 1990 à Toronto, prône des actions de type nihiliste comme l'extermination physique et immédiate de l'humanité entière, par l'utilisation d'armes à feu, de la biologie ou de la chimie. C'est également le cas du groupe *Individualistas Tendiendo a lo Salvaje* (ITS). Créé en 2011 au Mexique, il prône un retour à l'état sauvage par l'élimination de tout être humain hyper-civilisé et revendique cinq attentats à la bombe à travers le monde. Il existe donc un risque de terrorisme écologiste utilisant des moyens chimiques/bactériologiques ou des armes de guerre. Cela risquerait de devenir la cinquième vague de terrorisme (après le terrorisme anarchiste, le terrorisme anticolonial, le terrorisme d'extrême gauche/régionaliste et le terrorisme religieux).

Ce qu'il faut retenir

- Apparition du terme écoterrorisme chez un anarcho-capitaliste fustigeant les actions visant la protection de l'environnement dans les années 80.
- Inclusion du terme écoterrorisme dans le Patriot Act de 2001 aux Etats-Unis
- Récusation du qualificatif de terroriste pour l'écologie radicale (par les militants et les universitaires)
- Constat de l'échec des actions non-violentes et légales par certains militants écologistes
- Radicalisation d'un nombre croissant d'activistes justifiant des actions illégales non-violentes ou violentes
- Apparition de groupes et organisations écologistes menant des actions terroristes

Références

- Buell, L. (2009). What is called ecoterrorism. *Gamma: Journal of Theory and Criticism*, 16: 153-166.
- Hirsch-Hoefler, S., Mudde, C. (2014). "Ecoterrorism": Terrorist Threat or Political Ploy? *Studies in Conflict & Terrorism*, Vol. 37, Edition 7 : 586-603.
- Jarboe, F. (2012). The Threat of Eco-Terrorism". Testimony of James F. Jarboe, Domestic Terrorism Section Chief, Counterterrorism Division, FBI, *Before the House Resources Committee, Subcommittee on Forests and Forest Health*, February 12, 2002.
- Fougier, E. (2016). Animalistes, zadistes, néo-luddites : nouvelles menaces pour la sécurité des entreprises en France. *Sécurité et stratégie* : 32-39.
- Loadenthal, M. (2017). "Eco-Terrorism": An Incident-Driven History of Attack (1973–2010). *Journal for the Study of Radicalism*, 11(2), 1–34.
- Malm, A. (2020). *Comment saboter un pipeline*. Paris : La Fabrique.
- Vanderheiden, S. (2005). Eco-terrorism or Justified Resistance? Radical Environmentalism and the "War on Terror". *Politics & Society*, 33(3), 425-447.